



Circulaire

Bureau national
du 7 avril 2020

Note liminaire : en l'absence de possibilité de tenir une CAN dans la situation de crise sanitaire que nous connaissons, le Bureau national s'est réuni selon une modalité dématérialisée (courrier électronique et visio-conférence) pour adopter une motion d'actualité destinée à soutenir l'expression du syndicat à tous les niveaux.

Motion adoptée par le bureau national

**Crise sanitaire du Covid-19 : protéger les personnels,
assurer les missions prioritaires de nos services publics et
préparer l'avenir...**

LE SNASUB-FSU, ENGAGÉ AU QUOTIDIEN !

En annonçant le jeudi 12 mars 2020 la fermeture au public des écoles, des collèges, des lycées et des universités, Emmanuel Macron engageait le pays sur la voie du confinement. Si cette décision politique était prévisible, attendue par certain.es et redoutée par d'autres, elle n'en a pas moins été brutalement ressentie par nombre de nos collègues.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans la crise sanitaire que nous vivons : sous-évaluation de la situation, poursuite des politiques d'austérité menées depuis des années (réduction du nombre de lits dans les hôpitaux, réduction des effectifs de personnels soignants, dotation budgétaire insuffisante pour le matériel médical...). Il a tenu des propos contradictoires, prétendant d'abord rassurer en janvier sur le fait que le Covid-19 resterait hors des frontières, puis en présentant les capacités sanitaires comme suffisantes pour faire face à la maladie et, enfin, en blâmant en mars celles et ceux qui sortaient de chez eux et qui devenaient alors les responsables de l'expansion de l'épidémie.

Pourtant, ce qui a prédominé, c'est la conscience partagée largement de la nécessité de mesures drastiques pour ralentir et limiter la progression de l'épidémie afin de sauver des vies humaines. C'est cette conscience qui a forgé ce consentement large, très exceptionnel et temporaire, à renoncer à des libertés aussi fondamentales que celles de circuler librement ou de se réunir.

Le SNASUB-FSU a considéré pour sa part que l'intérêt général dictait de demander aux personnels dont la présence n'est pas requise pour assurer les tâches urgentes et nécessaires pour la continuité du service de rester chez eux !

Il n'en reste pas moins lucide quant au fait que la crise sanitaire produite par la pandémie de covid 19 a fait entrer la France, à l'instar du reste du monde, dans une situation exceptionnelle qui révèle grandeur nature tous les périls sociaux que font courir le développement des inégalités sociales, la privatisation des services publics et les politiques d'austérité menées depuis des décennies au nom d'un néolibéralisme ravageur.

L'engagement des agents publics, qui se rendent au travail pour permettre la continuité du service, qui exercent leurs missions en travaillant confinés à leur domicile ou qui sont en situation de travail empêché (notamment du fait de leurs fonctions non « télétravaillables », pour préserver leur santé et celles des autres ou bien garder leurs enfants) montre combien le sens de l'intérêt général qui les anime est constitutif et essentiel à la solidarité et à la préservation des droits sociaux de toutes et tous.

Pour autant, le SNASUB-FSU ne saurait accepter qu'en cette période exceptionnelle ne soient prises des mesures d'exception qui inscriraient dans le droit ordinaire ou dans la durée de nouvelles dégradations des conditions de travail et de vie pour les salarié.es, de nouveaux reculs démocratiques et des libertés publiques.

Le gouvernement a choisi d'instaurer un état d'exception, un état d'urgence sanitaire, au motif de préserver les conditions sanitaires, sociales et économiques de toutes et tous, de permettre de soutenir l'économie et d'assurer le fonctionnement des services publics. Certains choix législatifs et budgétaires opérés paraissent aller dans ce sens (continuité des revenus, soutien au financement du chômage technique, élargissement de la trêve hivernale, abrogation temporaire du jour de carence...) mais de nombreux autres apparaissent surtout pris pour préserver les intérêts privés des plus riches dans la continuité de la politique gouvernementale menée depuis 2017. Par exemple, contrairement à d'autres pays de l'UE, la France a refusé d'interdire le versement de dividendes aux actionnaires pour que les entreprises concernées puissent faire face aux paiements des salaires notamment. De même, il est totalement INACCEPTABLE que sous prétexte de renforcer l'économie à la fin du confinement, le gouvernement s'accorde le droit par ordonnance de revenir sur des acquis pour les salarié.es, notamment en augmentant dans le privé le temps de travail à 60 heures hebdomadaires dans certains secteurs d'activités.

Le plan de garantie prévu à hauteur de 300 milliards pour soutenir les entreprises vis-à-vis de leurs créanciers si leur activité était trop réduite ou à l'arrêt n'est assortie d'aucunes conditions sociales pour les salarié.es.

Les services publics font à nouveau la preuve qu'ils sont une garantie essentielle pour les droits de toutes et tous !

Il faut les soutenir, les renforcer et reconnaître enfin l'engagement sans faille de leurs personnels au service de l'intérêt général.

Les personnels de la fonction publique ne seront sans doute pas non plus épargnés par des pressions inadmissibles sur leurs conditions de travail, notamment le temps de travail ou du droit à congés. Si la réglementation en vigueur permet de faire face à des situations exceptionnelles, le SNASUB-FSU s'oppose à toute application autoritaire de celle-ci.

Au global, l'approche incohérente et les discours ministériels contradictoires (relevant parfois du déni) ont surtout empêché les services et les établissements de mieux s'organiser. Comment ne pas constater que la continuité du service est aussi assumée aujourd'hui dans un contexte massif de télétravail inadapté à nos organisations, sans outils mis à disposition, à l'aide des équipements personnels de nombreux collègues, sur leurs moyens propres ? Comment ne pas saluer l'élan de volontariat qui anime la majorité des agents pour assurer la continuité du service public ou les missions exceptionnelles de solidarité ? Cela démontre que les personnels n'ont pas besoin d'injonctions autoritaires pour assurer leurs missions !

Pour le SNASUB-FSU, ce qui apparaît, c'est l'incurie des approches managériale et austéritaire que subissent les services publics et leurs salarié.es. Fondées sur de prétendues « rationalisations » pour pallier les coupes budgétaires de la réduction dogmatique des dépenses publiques, sur une mise en concurrence des personnels entre eux au nom de leur « performance », sur l'affaiblissement du statut au profit du contrat de gré à gré...

Ce qui apparaît c'est que la défense intrinsèque de l'intérêt général est au cœur de la culture professionnelle des agents publics.

Des mesures d'urgence nécessaires sont à prendre ! Il faut :

- renforcer les mesures de sûreté sanitaire et de protection des personnels appelés à travailler en présentiel : (masques, blouses, combinaisons, gel hydroalcoolique...);
- assurer la disponibilité massive de tests de dépistage pour préparer le déconfinement ;
- reconnaître comme maladie professionnelle toute contamination au travail par le Covid-19 ;
- abroger définitivement le jour de carence en cas d'arrêt maladie ;

Le SNASUB-FSU exige également d'autres mesures ! Il faut :

- reconnaître le travail des personnels par la revalorisation des carrières et des rémunérations, par des mesures générales et non des mesures particulières qui divisent : dégel de la valeur du point d'indice, requalification des emplois et promotion des personnels ;
- abroger la loi dite de « transformation de la fonction publique » qui affaiblit le statut et la représentation syndicale des personnels dont la situation montre combien elle est essentielle au fonctionnement des services publics.
- un plan de création massive d'emplois titulaires pour répondre à tous les besoins nouveaux créés par la crise sanitaire, pour renforcer et redéployer toutes les missions de service public ;
- un plan de renforcement des budgets publics et sociaux et une réforme fiscale qui soit guidée par le principe de répartition des richesses finançant les droits sociaux de toutes et tous ;

De ce point de vue, le SNASUB-FSU appelle tous les personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la culture à signer l'appel « PLUS JAMAIS ÇA ! CONSTRUISONS LE JOUR D'APRÈS ! » porteur de propositions pour « *reconstruire ensemble un futur écologique, social et démocratique* ».

Le SNASUB-FSU condamne les dispositions législatives et les ordonnances gouvernementales prises en mars et en avril qui visent à déréglementer toujours plus le Code du travail et la protection des salarié.es du privé : notamment celles en matière de temps de travail, de RTT et de droit à congés. La crise sanitaire actuelle ne peut pas servir d'opportunité au gouvernement pour continuer son œuvre de casse sociale.

Pour ce qui concerne les agents publics, titulaires et non titulaires, nous agirons de façon extrêmement déterminée pour le respect de nos droits ordinaires à congé et notamment contre toute contrainte hiérarchique à poser des jours de congés le cas échéant.

Le SNASUB-FSU assure de sa solidarité les personnels de santé, celles et ceux de la fonction publique hospitalière notamment. Il réaffirme la nécessité d'une autre politique de santé qui soit fondée sur la réponse aux besoins et non sur l'austérité et la concurrence.